



## **PROCÈS-VERBAL**

**Réunion du conseil d'établissement 2023-2024**, tenue dans la bibliothèque de l'école le mercredi 17 janvier, à 19h.

---

### **Présent(e)s**

Dault-Lagacé, Sylvain, directeur  
Roberge, Jacinthe, directrice adjointe  
Désilets, Marie-Claude, enseignante  
Laroche, Vanessa, enseignante  
Labrecque, Martin, enseignant  
Soucy, Anny-Pier, enseignante  
Tremblay, Nadia, enseignante  
Guérin, Chantal, personnel professionnel  
Alvarado, Vanessa, parent  
Ciura, Karine-Ann, parent  
Côté, Michaël, parent  
Hébert, Marie-Claude, parent  
Lapointe, Véronique, parent  
Villeneuve, René, parent

### **Absent (e) s :**

Loyer, Paul, membre de la communauté  
Pelletier, Sylvie, enseignante  
Dufour-Tremblay, Kaï, élève

---

**CÉ/2023-2024.45**

### **Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Mme Ciura souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 01.



---

**CÉ/2023-2024.46**

**Adoption de l'ordre du jour**

Quelques modifications ont été apportées telles que le point 10 (prévision des activités) a été déplacé après le point 3 (3.1) et le point 10 a maintenant pour sujet l'aménagement. Le point 14 (mot des enseignants) a échangé de place avec le point 16 (mot de la représentante du personnel professionnel).

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Désilets et appuyée par M. Villeneuve. Adopté à l'unanimité.

---

**CÉ/2023-2024.47**

**Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023**

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de la dernière séance. L'adoption du procès-verbal du 25 octobre 2023 est proposée par Mme Proulx, appuyée par Mme Alvarado. Adopté à l'unanimité.

---

**CÉ/2023-2024.48**

**Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement**

Le tableau des activités n'a pas été remis avant la réunion, puisque nous voulions laisser le temps aux enseignants de remettre leur formulaire.

Madame Proulx et Madame Ciura se questionnent si c'est approprié que les élèves en concentration aquatique s'absentent pendant 2 jours d'école pour aller skier, en plus que ceux-ci sont dans un délai rapproché, étant donné qu'ils ont déjà suffisamment manqué pendant la grève. Monsieur Dault-Lagacé précise que les élèves en concentration ont en général une bonne moyenne scolaire et c'est une activité très prisée par les élèves. La proposition pour cette activité a tout de même passé aux votes. 10 ont voté pour, 0 contre et 2 se sont abstenus, alors l'activité aura lieu.

Suite de la présentation de l'activité du ski en soirée les mardis, Madame Proulx suggère si c'est possible pour l'année prochaine que l'activité se déroule une autre soirée ou du moins l'annoncer d'avance pour que les élèves qui sont inscrits aux activités parascolaires puissent également y participer. Monsieur Villeneuve demande d'avoir plus



de précision concernant les coups monétaires de cette activité, Monsieur Dault-Lagacé lui indique qu'il va apporter les détails de cette dépense au CÉ du 7 février prochain.

Magalie et Zack, qui représentent le groupe d'entrepreneuriat, un cours optionnel de 5e secondaire, présentent leur projet de fin d'année qui est un voyage à Toronto. Le nom de l'entreprise se nomme 56, ils ont 3 objectifs tels que la gestion du budget en obtenant du capital en fessant des collectes de fonds, apprendre les bases d'une entreprise et atteindre leur projet final qui est le voyage à Toronto. Ce périple se concrétisera du 16 au 20 mai prochain et vise un budget situé entre 600\$ et 800\$ par personne. Ce groupe comporte 22 élèves, orchestré par Mme Fortin et Mme Tremblay.

L'approbation est accordée à chaque demande. Voir tableau.

---

**CÉ/2023-2024.49**

**Parole au public**

Aucun membre du public.

---

**CÉ/2023-2024.50**

**Mot de la direction**

Monsieur Dault-Lagacé souhaite une bonne année 2024 à tous. Il exprime son bonheur de retrouver toute l'équipe après la grève, il les félicite d'ailleurs pour leur persévérance. Il mentionne que les activités reprennent tranquillement, l'école reprend son erre d'aller.

Monsieur Dault-Lagacé indique que l'école débute la nouvelle année avec une conférence sur l'intimidation qui sera présentée à tous.

Monsieur Dault-Lagacé annonce également que demain le 18 janvier, il y aura un salon des carrières à la salle du gymnase pour les unités 3,4 et 5, des formations directes à l'emploi y seront présentées entre autres.

Monsieur Dault-Lagacé informe qu'en février il y aura la semaine des enseignants. Il y aura de plus la semaine de la persévérance, un courriel sera envoyé aux parents pour qu'ils puissent écrire un message d'encouragement à leur enfant. Tous les élèves recevront au minimum un message inspirant.



---

**CÉ/2023-2024.51**

**Tableau du déploiement des COSP 2023-2024**

Madame Roberge prend la parole, fait ses salutations à tous et présente le tableau du déploiement des COSP 2023-2024. Mme Roberge explique que ce plan est un projet pilote, ce n'est pas une évaluation, l'objectif est de recueillir des données numériques. Le but est que l'élève est une meilleure connaissance de soin, des métiers et des parcours pour les atteindre. Encourager l'élève à réfléchir sur son avenir, faire des liens avec ce qui l'intéresse et les matières enseignées à l'école.

---

**CÉ/2023-2024.52**

**Modification du règlement concernant les appareils électroniques personnels**

Plusieurs parents mentionnent que l'information dans l'agenda n'est pas claire, alors Monsieur Dault-Lagacé prend en note les recommandations, il précise qu'en février il y aura une consultation avec l'équipe-école à cet égard et reformuleront la modification à apporter.

Le CÉ est d'accord pour revenir avec la modification à la prochaine réunion le 7 février prochain.

---

**CÉ/2023-2024.53**

**Plan de lutte à l'intimidation et la violence – Volet des violences sexuelles**

Monsieur Dault-Lagacé fait un petit survol sur le plan lutte qui a été accepté l'année dernière. Il précise que le volet à caractère sexuel a été ajouté pour respecter le cadre légal de celui-ci. Monsieur Côté le propose et Mme Désilet l'appuie.

---

**CÉ/2023-2024.54**

**Plan de rattrapage janvier à juin 2024 (présentation de l'état de situation)**

Monsieur Dault-Lagacé explique que l'essentiel au sujet du plan de rattrape a été diffusé, par contre les montants alloués ne le sont pas. La première étape est de faire un sondage des enseignants intéressés à faire du tutorat, en ce moment nous avons 15 à 20 enseignants qui ont manifesté leur engagement. Par la suite, nous allons cibler les élèves en besoin. La récupération va probablement se dérouler en soirée après les classes. L'aide aux devoirs sera également offerte.



---

**CÉ/2023-2024.55**

**Aménagement de la cour d'école**

M. Dault-Lagacé explique que l'année dernière la polyvalente n'a pas été sélectionnée pour l'obtention d'une subvention pour l'aménagement de la cour d'école, alors nous relançons le projet cette année.

M. Dault-Lagacé résume les grandes lignes du plan d'aménagement qui est d'installer des bancs et des structures extérieures pour les élèves, dans l'intention de favoriser la cohabitation avec les voisins. Madame Lapointe le propose et Mme Désilet l'appuie.

---

**CÉ/2023-2024.56**

**Mise à jour de la liste des membres**

M. Dault-Lagacé fait circuler la feuille et les participants modifient l'information si nécessaire.

---

**CÉ/2023-2024.57**

**Correspondance**

Aucune correspondance.

---

**CÉ/2023-2024.58**

**Mot de la représentante du conseil des élèves**

M. Dufour-Tremblay est absent.

---

**CÉ/2023-2024.59**

**Mot de la déléguée au comité de parents (Karin-Ann)**

Madame Ciura mentionne qu'elle a envoyé un courriel aujourd'hui avant la réunion et que si certains ont des questions ou des commentaires, il serait important de les mentionner avant le 29 janvier.



---

**CÉ/2023-2024.60**

**Mot de la représentante du personnel professionnel**

Madame Roberge a pris la parole et a partagé certaines informations relatives au service d'orientation venant de Marie-Eve Boucher qui vont comme suit :

- ❖ La période d'admission en formation professionnelle et collégiale est commencée. D'ailleurs, dans le cadre du cours d'éthique, tous les élèves de 5e secondaire ont assisté à une présentation sur les procédures d'admission en formation professionnelle et collégiale au retour des Fêtes. Les parents et les élèves de ce niveau ont aussi reçu par courriel la version PDF de la présentation.
- ❖ Les rencontres en orientation en individuel se poursuivent. Le service d'orientation est très sollicité.
- ❖ Ce jeudi 18 janvier, en après-midi, aura lieu le Salon de l'information scolaire au gymnase de l'école. Tous les élèves de 4e et 5e secondaire visiteront ce salon à la 3e période alors que les élèves de 3e secondaire seront invités au début de la 4e période. Une trentaine d'exposants seront présents pour informer les élèves sur leurs programmes d'études ainsi que les services offerts par leur établissement. Certains organismes extrascolaires seront aussi présents tels que le CISSSO (pour présenter des métiers dans le domaine de la santé et des services sociaux) et le programme Explore (immersion anglaise).

Madame Roberge a également transmis les notes concernant le service d'orthopédagogie au 2e cycle:

En novembre:

- ❖ Au début de novembre, participation à 3 journées de formation dans le cadre du 34e Colloque/Symposium international de l'Association des orthopédagogues du Québec visant à découvrir de nouveaux moyens d'intervention, fondés sur des données probantes, qui favoriseront la réussite des apprenants.
- ❖ La journée du Symposium portait spécifiquement sur les outils technologiques et le matériel numérique visant à soutenir les pratiques d'évaluation et d'intervention orthopédagogiques en lecture et en écriture.



- ❖ Participation à une formation offerte par le centre CÉNOP (Centre d'évaluation neuropsychologique et d'orientation pédagogique): Les fonctions exécutives : leurs impacts sur les apprentissages des jeunes du secondaire et du collégial.

En décembre:

- ❖ Participation, avec les directrices adjointes au 2e cycle, à la révision des plans d'intervention des élèves bénéficiant du service d'orthopédagogie. Les plans d'intervention ont été transmis aux parents en décembre et certains au cours de la semaine dernière.
- ❖ Des rencontres ont eu lieu la semaine dernière ou se dérouleront cette semaine avec les parents qui en manifestent le besoin afin de discuter davantage du plan d'intervention de leur enfant avec la direction, l'orthopédagogue et les intervenants concernés.

En janvier:

- ❖ Suivi des élèves à risque, bénéficiant du service d'orthopédagogie, sur le plan des apprentissages par le biais de rencontres avec l'élève par la direction et l'orthopédagogue. De plus, les parents seront informés de la situation scolaire de leur enfant.

---

#### **CÉ/2023-2024.61**

#### **Mot des enseignants**

M. Labrecque fait ses remerciements à tous pour avoir attendu. Il précise que malgré les arrangements, le manque de locaux dans les écoles reste un problème. Il mentionne que l'appui de tous lui réchauffe le cœur.

---

#### **CÉ/2023-2024.62**

#### **Mot de la représentante du personnel de soutien**

Le poste est à combler.

---

#### **CÉ/2023-2024.63**

#### **Mot du représentant de la communauté**

M. Loyer est absent.



---

**CÉ/2023-2024.64**

**Questions diverses**

Monsieur Villeneuve demande si c'est possible de prendre l'argent qui n'a pas été dépensé pendant la grève et acheté de l'équipement sportif? Monsieur Dault-Lagacé mentionne que c'est une possibilité.

M. Villeneuve indique qu'il est important de ne pas perdre cette somme et soumet l'idée de peut-être engager de l'aide de l'extérieur pour alléger les enseignants pour qu'ils soient plus disposés à enseigner au lieu de faire de la gestion de classe.

Tout le CÉ souligne le travail extraordinaire de Madame Mélissa Fortin.

---

**CÉ/2023-2024.65**

**Date et heure de la prochaine assemblée**

La prochaine rencontre du CÉ sera le mercredi 7 février à 19 h, conformément au calendrier des rencontres, à la bibliothèque de l'école.

---

**CÉ/2023-2024.66**

**Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Désile et appuyée par Mme Proulx. La séance est donc levée à 21 h00.